

Vie scientifique

« Gestion durable des territoires, développement local et solidaire : regards croisés »

Compte rendu de colloque (Tizi Ouzou, Algérie, 28-29 octobre 2007)

Bernard Pecqueur

Économiste et aménageur, UMR5194 PACTE, Université Joseph-Fourier (Grenoble 1)/CNRS, Institut de géographie alpine, Cité des Territoires, 14 bis avenue Marie-Reynoard, 38100 Grenoble, France

L'initiative de ce colloque international revient à Malika Ahmed Zaid-Chertouk (économiste, Université Mouloud Mammeri, Tizi Ouzou) et à Josiane Stoessel-Ritz (sociologue, Université de Haute-Alsace, Mulhouse). Il s'agit d'une réflexion d'étape qui fait suite à une collaboration déjà ancienne entre les deux universités et les équipes de ces deux chercheuses. Cette rencontre a rassemblé 46 intervenants originaires d'Algérie, du Maroc, de Tunisie et de France.

Les enjeux du colloque

En premier lieu, le colloque avait pour ambition de croiser les regards de plusieurs disciplines des sciences humaines et sociales (géographie, économie, ethnologie, sociologie...). Cette approche a été indéniablement l'un des attraits et l'une des originalités de cette manifestation.

Le second enjeu portait sur le fond, dans l'articulation de trois notions : territoire, durabilité et solidarité, qui ont longtemps poursuivi des trajectoires parallèles. Soulignons ici que l'utilisation du terme « territoire » fait une référence explicite aux travaux des géographes¹, qui l'ont adopté voilà déjà quelques années, et aux travaux plus récents des économistes, qui ont fait évoluer les vieilles

conceptions de la science régionale² en parlant de développement local, puis territorial. L'idée de territoire émerge aujourd'hui dans la littérature anglo-saxonne, mais elle s'est élaborée, au départ, dans le creuset des analyses des districts industriels italiens et des systèmes productifs locaux à la française³. L'approche territoriale a donc assez profondément fait évoluer la notion de développement, en définissant non seulement de nouveaux espaces de vie et d'action, mais aussi de nouveaux modes d'organisation des acteurs (et, ainsi, de nouvelles gouvernances). Elle a créé de la sorte un franc décalage avec le modèle structurant des démocraties occidentales depuis le XIX^e siècle : l'État-nation.

Parler de « gestion durable des territoires » implique que cette gestion peut être qualifiée de durable, ou non. En effet, la combinaison du durable et du territorial ne va pas de soi. De plus en plus fréquemment, pourtant, on observe une assimilation des deux termes, une confusion entretenue ou un flou artistique autour de leur sens mutuel. Ce n'est pas le moindre mérite du colloque d'avoir rappelé que la « durabilité » est une notion issue de la recherche de solutions à des questions environnementales qui, même si elles ont, du fait de leur accumulation,

Auteur correspondant : Bernard.Pecqueur@ujf-grenoble.fr

¹ Pour comprendre la complexité du maniement de la notion de territoire, on pourra se référer aux huit définitions différentes qui en sont données dans l'ouvrage de J. Levy et M. Lussault, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 2003, p. 907.

² On mesurera l'évolution de la science régionale de langue française en découvrant la *Revue d'économie régionale et urbaine*, qui, depuis plus de quarante ans, teste et construit cette problématique.

³ Sur l'ensemble de ces questions, la première synthèse d'envergure en langue française, avec les apports italiens et américains notamment, a été l'ouvrage dirigé par G. Benko et A. Lipietz, *Les Régions qui gagnent*, Paris, PUF, 1992. Le sous-titre, *Districts et réseaux, les nouveaux paradigmes de la géographie économique*, est particulièrement évocateur du propos.

une dimension macroéconomique, ont généralement une origine très locale. Il a par ailleurs également rappelé qu'il est possible de gérer les dynamiques territoriales émergentes sans aucun souci de protection des ressources. La gestion durable des territoires résulte donc d'une volonté politique et organisationnelle.

Enfin, aux questions de territoire et de durabilité, s'ajoute celle de la solidarité. Ce terme renvoie à la problématique globale de l'économie sociale et solidaire, qui associe le vieux fond gidien⁴ à ses déclinaisons modernes en termes d'alternative mondialiste et de désir démocratique. Cette greffe produit un objet : le développement territorial, durable et solidaire, qui se caractérise par son caractère énigmatique et son hétérogénéité et qui fonctionne comme un idéal type, un modèle souhaité, mais non réalisé, du développement contemporain.

Le troisième enjeu était d'introduire une différenciation Nord/Sud. En effet, la plupart des interrogations actuelles sur le triptyque territoire-durabilité-solidarité (et sans doute aussi démocratie) concernent les économies développées, considérant implicitement, pour le dire vite, que la durabilité et la démocratie sont des affaires de riches. Disons fermement et clairement ici qu'un développement territorial, à la fois durable et solidaire, constitue tout autant une problématique pour nations en émergence.

Enfin, le quatrième enjeu du colloque était de convaincre l'auditoire que l'entrée en jeu de la notion de territoire marquait un tournant dans l'histoire de la mondialisation. Ce fut, en particulier, le thème de la conférence inaugurale de B. Pecqueur (économiste, Université Grenoble 1). Les contributions du colloque, notamment celles émanant de collègues algériens, ont bien fait apparaître que l'histoire compte et que l'Algérie d'aujourd'hui n'en est plus aux « industries industrialisantes » de Gérard de Bernis⁵ ou aux pôles de croissance de François Perroux⁶. Ce ne sont pas là des critiques, dans la mesure où ces réflexions, qui ont nourri le modèle algérien, ont sans doute concouru à le faire prospérer en son temps. Mais le fait est qu'aujourd'hui, tant au Nord qu'au Sud, la nécessité de différenciation des économies face à l'exacerbation des concurrences produit un rapport

⁴ On se réfère ici à Charles Gide (1847-1932), économiste, qui a été un dirigeant historique du mouvement coopératif en France et qui est considéré comme le théoricien fondateur de l'économie sociale.

⁵ G. de Bernis, économiste grenoblois contemporain, a été l'un des principaux initiateurs du modèle de développement économique que la jeune République algérienne a tenté de mettre en place pour valoriser au mieux les revenus du pétrole et pour instaurer un développement industriel moins dépendant.

⁶ F. Perroux (1903-1987) est le concepteur de la notion d'espace polarisé. Théoricien d'un développement économique humaniste (« le développement de tout l'homme »), il sera à l'origine des notions de « pôles de croissance » et d'« effets d'entraînement », qui constituent des bases du modèle algérien de développement.

nouveau au territoire, que les universitaires du Maghreb, en particulier, peuvent saisir et s'approprier.

Les grands thèmes du colloque

On retrouve donc, dans le déroulement des sessions, des « mises à l'épreuve » du triptyque territoire-durabilité-solidarité que nous classerons en trois catégories.

L'action publique locale

Elle est la première traduction de la construction d'un territoire en tant que territoire au développement durable et solidaire. On assiste en effet à un renouvellement profond de l'action publique locale, tant dans les pays du Sud que dans ceux du Nord (ce point est particulièrement frappant dans la comparaison Maghreb/France). On ne peut plus, en effet, assimiler les politiques publiques à la seule action de l'État. Ce dernier, soit déjà faible ou en recul, délègue les actions locales, voire plus profondément les gouvernances locales, à des institutions décentralisées. Cela conduit à l'émergence de nouvelles formes locales de régulation, encore peu étudiées. De nombreuses contributions (notamment celles de A. Zaid-Chertouk et des membres de son équipe) ont ainsi porté sur les systèmes décentralisés et les politiques « citoyennes » qui impliquent une nouvelle figure, celle de l'utilisateur (laquelle supplante celle du salarié, qui dominait durant la période fordiste). Les communications ont aussi examiné les pratiques quotidiennes de l'action publique locale (construction des territoires ruraux en Algérie, projet ferroviaire au Maroc, santé publique et durabilité en Kabylie, gestion des déchets urbains à Ouagadougou, question des transports, etc.). Il ressort de ces exemples que la variable durabilité et, dans une moindre mesure, celle de solidarité s'invitent dans la gestion publique des territoires, même quand on pourrait penser que les politiques économiques ont d'autres priorités.

Les territoires comme gisement de ressources solidaires pour un développement durable

Il s'agissait d'une des problématiques cruciales du colloque. Plus que le développement quantitatif (exprimable en points de PIB), c'est la question du vivre-ensemble qui a été abordée. Dans ce cas, la solidarité prend le pas sur les performances économiques dans les dynamiques économiques territoriales. C'est ce dont a témoigné la communication de J. Stoessel-Ritz, « Dynamiques de développement local et solidaire et vivre ensemble en Kabylie », qui aurait pu servir de titre au colloque. Par ailleurs, la ressource territoriale consiste aussi à mobiliser le patrimoine culturel, le « génie des lieux », pour rendre lisible l'identité du territoire et pour que les habitants-acteurs puissent se

l'approprier. Ce thème a été celui de l'intervention finale de Marc Grodwohl (ethnologue, Université Grenoble 1), « Projets de valorisation du patrimoine et développement durable : regards croisés ». Pour lui, la vraie nature de la ressource patrimoniale est de « nourrir une créativité maintenant épuisée par l'absence d'idées, en confrontant les œuvres de deux civilisations alliées à la nature : celle à laquelle nous avons tourné irrévocablement le dos sur la terre entière, et celle que nous avons envie de construire ». La ressource est vaste, mais elle est cachée et les modèles de productivité, au lieu de la sublimer, la masquent.

Le développement territorial et les projets locaux de développement durable

Il n'y a pas de développement territorial sans projets, c'est-à-dire sans projections construites qui rassemblent des acteurs. Le colloque est donc revenu sur les figures construites que sont les systèmes productifs

localisés, appliqués notamment au Maroc, où la formule institutionnelle a particulièrement été étudiée et mise à l'essai empiriquement. Ont été abordés les types de projets les plus récurrents : gestion de la ressource en eau, écotourisme, stratégies migratoires, etc. La définition des politiques publiques proprement territoriales, vues comme des dynamiques de projets, a été esquissée et promet de beaux développements.

Pour conclure, ce colloque, tenu dans une université et un pays où les choses bougent et se métamorphosent à grande vitesse, mais où les chercheurs souffrent d'un certain isolement lié à des moyens précaires, s'est pourtant situé au cœur des débats sur le développement territorial, comme grille d'analyse et d'action pour les économies du monde et plus particulièrement pour les nations en développement. Il apporte une contribution, qui mérite de retenir l'attention, au débat qui s'ouvre un peu partout dans le monde sur les nouvelles voies postfordistes du développement.